

# LE DEMINEUR

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA  
FRATERNELLE DES DEMINEURS DE BELGIQUE



DASET / F

## STAVELOT 1995

BUREAU DE DEPOT

TERVUREN

2<sup>ème</sup> TRIMESTRE

AOUT 1995

REDACTEUR RESPONSABLE

BERGES A.

LIVINGSTONELAAN, 22

3080 TERVUREN



## CONTENU

1. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU 10 MAI 1995.
2. PELERINAGE ANNUEL AU MONUMENT NATIONAL DE  
STAVELOT LE 17 SEPTEMBRE 1995.
3. ANECDOTES VECUES
4. NECROLOGIE

# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 MAI 1995.

## DISCOURS DU PRESIDENT LE COL.E.R. BERTIN

Mesdames, messieurs, chers amis démineurs, chers amis, la bienvenue à notre Assemblée Générale 1995.

Avant d'ouvrir la séance, ayant pendant quelques instants une pensée émue pour nos camarades démineurs disparus. MERCI.

Je déclare la séance ouverte.

POUR INFORMATION : le samedi 06 mai 1995, une délégation de la fraternelle a été fleurir la tombe du Général SEVRIN, fondateur de notre association.

Mesdames, messieurs, chers amis démineurs, chers amis, comme vous avez pu constater, nous avons laisser HEVERLEE pour se réfugier à un endroit bien connu de tous les anciens démineurs. DUISBURG, endroit où était implanté pendant de nombreuses années le SERVICE DE DEMINAGE.

Ce changement est indépendant de la bonne volonté de votre conseil d'administration et du Comd du Service de Déminage. Vous n'êtes pas sans savoir que depuis quelques années notre armée subit des restructurations en profondeur et qui dit restrictions dit aussi suppressions (unités et service militaire) ou diminutions de toutes sortes.

Résultats de tout cela pour nous, fraternelle, plus moyens d'organiser un repas à l'issue de l'Assemblée Générale au Quartier Cdt. de Hemptinne à HEVERLEE et ce malgré l'intervention du Comd du Service de Déminage auprès des autorités responsables. Uniquement la réunion pouvait avoir lieu à la salle de cinéma du quartier le jeudi 04 mai 1995.

Votre conseil d'administration qui sentait arriver cette situation depuis longtemps s'est mis à la recherche d'une solution de rechange (salle de réunion, repas à prix raisonnable, parking et situation centrale avec accès facile). Et nous y voilà au Centre Sportif de la Force Terrestre à DUISBURG où nous avons été accueilli à bras ouvert.

A noter entre parenthèse que le Centre n'organise ce genre de réunion (+/- 100 personnes) que les lundis et les mercredis, voilà pourquoi nous avons opté pour le mercredi 10 mai 1995.

Est-ce la bonne solution ? Nous verrons. Peut-être existent-ils d'autres solutions ? Votre C.A. en tout cas étudiera le problème de plus près les mois à venir.

Mesdames, messieurs, chers amis membres effectifs et sympathisants, je tiens à vous remercier pour votre présence à cette assemblée. Nos remerciements s'adressent en particulier à notre marraine Mme SEVRIN, et à Mme GEORGE, marraine du Fonds de Soutien E. GEORGE (excusée), à nos anciens Chefs de Corps, à nos représentants de l'active FT, FN, FAé, sans oublier bien sûr nos charmantes dames. Ma gratitude et mes remerciements s'adressent également à notre Conseil d'Administration ainsi qu'à notre secrétaire-trésorier national Mr BERGES, sans oublier tous ceux qui pendant l'année écoulée se sont dévoués pour le bien de notre fraternelle. Je pense spécialement à nos amis qui ont oeuvrés pour notre bulletin "Le Démineur" ainsi que nos amis de LIEGE organisateurs de notre pèlerinage à STAVELOT avec leur secrétaire dévoué Mr CHOUFFART.

Mesdames, messieurs, je propose d'entamer immédiatement l'étude des différents points de l'ordre du jour.

## ORDRE DU JOUR

1. Aucune remarque ne fût faite concernant le PV de l'Assemblée Générale de 1994, paru dans notre bulletin de juin 1994.
2. Activités : voir le bulletin précédent de mars 1995.
3.
  - a. Aucune remarque concernant la situation financière.
  - b. Lecture du rapport des réviseurs.
  - c. Le décompte est accepté sans remarques.
  - d. L'Assemblée donne décharge au Conseil d'Administration.
4. Vu que l'UFAC augmente sa cotisation de 25 Fr, nous sommes obligés de suivre et nous proposons une cotisation de 325 Fr pour 1996 : accepté.
5. Les membres sortants et rééligibles sont réélus par applaudissement général. La section de LIEGE propose Mr DENEÉ L. en remplacement de Mr MARCHAL, décédé : proposition acceptée par l'Assemblée.
6. Remise des distinctions par le Président.
7. COMMUNICATIONS
  - a. Le pèlerinage à STAVELOT aura lieu le dimanche 17 septembre 1995.
  - b. Deux membres de la fraternelle seront reçus par le Roi le 14 juin prochain au Palais de LAEKEN : Mr LALLEMAND de la section de LIEGE et Mr CHIAVETTI de la section du BRABANT au nom de la Fraternelle du Génie.
  - c. Cinquantième anniversaire de la Fraternelle en 1996.

- d. Remise de Commandement au Service de Déminage : le LtCol DE VUYST reprend le SIPEG et sera remplacé par le Maj BEM DEVROE.
- e. Déménagement de la FAé MEERDAEL vers HEVERLEE (restructuration du Service de Déminage)
- f. Timbre poste : l'émission a été refusée.
- g. Edition des poèmes de Mr LALLEMAND : prix 150 Fr. Disponible dans les sections.
- h. Le drapeau doit être soit réparé soit remplacé.

**PELERINAGE ANNUEL AU MONUMENT  
NATIONAL DE STAVELOT LE DIMANCHE 17  
SEPTEMBRE 1995.**

**PROGRAMME**

- 10.00 Hr : Rassemblement dans la cour de l'Hôtel de ville.  
10.15 Hr : Départ en cortège vers l'église.  
10.30 Hr : Office religieux en l'église de STAVELOT.  
11.45 Hr : Cérémonie de recueillement au Monument National des  
Démineurs de Belgique.  
12.30 Hr : Cérémonie de recueillement au Monument du parc  
communal.  
12.45 Hr : Réception à l'Hôtel de Ville de STAVELOT.  
13.30 Hr : Dîner au restaurant "St REMACLE".

**PARTICIPATION AU REPAS**

Prix du repas : 600 Frs.

Inscription et paiement : auprès de votre délégué de Section  
AVANT le 01 septembre 1995.

Pour rappel voici les numéros de compte :

- BRABANT	: 000-0817353-31
- HAINAUT	: 000-0817353-31
- FLANDRE OCCIDENTALE	: 385-0062695-96
- FLANDRE ORIENTALE	: 000-0150164-08
- LIEGE	: 000-0790211-49
- D.A.S.	: 000-0497580-67

Mention obligatoire : Nom, nombre de repas, STAVELOT 95

**MENU**

POTAGE CELERI  
CROQUETTE DE FROMAGE  
BLANC DE POULET, SAUCE ESTRAGON, SALADE DE FRUITS  
POMMES RISSOLEES  
GLACE

UNE BOUTEILLE DE VIN DE BORDEAUX POUR 4 PERSONNES.

## ANECDOTES VECUES

### Les farceurs.

En 1940, étant prisonnier de guerre, caserné à Hasselt, nous fûmes contraint de procéder à la neutralisation des engins explosifs dans le Limbourg.

Au cours de l'un de nos périodes, nous fîmes arrêt (nous étions huit dans le véhicule) au marché de Genk. Immédiatement nous fûmes entourés par une foule avide de nous poser des questions, plusieurs personnes attendaient le retour d'un parent. (Nous étions à la mi-juin 1940!). Ces braves gens s'inquiétèrent de savoir si nous étions bien nourris par nos gardiens. C'est alors qu'un d'entre nous exhiba un de ces affreux pain allemand, brun comme du brou de noix, sans levain, sûr et coriace, mais à moitié pourri! Il en était vert-de-gris, normal puisque allemand. Il traînait depuis plusieurs jours sous la banquette, en fait on l'y avait oublié. Dans un élan de générosité, un marchand de cochonaille nous fit don de quinze cervelas. Il nous fût apporté du pain, des oeufs, des fruits et que sais-je encore! Cette époque n'était pas encore l'ère des restrictions et...il était trop tard pour avouer que le pain moisi...c'était de la blague!

### Tournevis improvisé.

Ayant été transféré de Hasselt à Martelange, les fridolins nous amenèrent aux confins du Grand-Duché de Luxembourg afin de neutraliser un champs de mines.

Nos gardiens se tinrent prudemment à l'écart pendant que seul, j'effectuai une reconnaissance, sans détecteur, uniquement une sonde métallique.....STOP.....MINES!

Une mine plate et circulaire munie d'une poignée de transport, plus loin d'autres encore. Je sus plus tard qu'il s'agissait de "TELLERMINE". Sur le dessus se trouvait une protubérance cylindrique avec au centre une vis dont le point rouge correspondait à une inscription "SCHARF", en général, le rouge signifie danger. Il y avait un autre point, blanc celui-là et une inscription "SICHT". J'en déduisis que ce devait être la sécurité. Ne disposant même pas d'un tournevis, j'aperçu à terre une pièce de monnaie, je m'en servis à cet effet. C'est seulement après que je réalisai que mon outil improvisé était d'origine française et portait la devise "LIBERTE" j'étais prisonnier, "EGALITE" laquelle? "FRATERNITE" celle de mes gardiens sans doute ?

### Premier V1 désamorcé en Belgique.

Etant débarrassé des fritz, ils avaient rejoint leur Reich, j'avais revêtu mon uniforme le 15 janvier, date qui restera pour moi des plus mémorable de ma carrière de démineur. Un samedi matin, un V1 tombait sans exploser dans un vaste champs à Flémalle. Le Sergent Daye, moi-même et mon équipe nous rendimes sur les lieux. L'engin désarticulé par le contact brutal sur le

sol gelé gisait là, inquiétant, à bonne distance. Daye et moi décidons d'aller voir de plus près. C'est à ce moment que je suis pris à partie par le Caporal Chaineux qui me rapelle que j'ai trois enfants. C'est d'un ton ferme que je lui clouai le bec. Notre décision était prise. Munis d'outils rudimentaires, nous parcourons les 150 m qui nous séparent de l'engin...avec la peur au ventre. C'est pourtant en sifflotant que j'avance avec mon équipier. Siffloter dans un moment pareil est pour moi l'indice de la peur, je me connais, ce n'est pas la première fois que cela m'arrive. Nous examinons la charge que nous estimons être de 1000 kg et nous enlevons ce qui ressemble à deux détonateurs placés sur la face avant, puis nous entreprenons de démonter sur la panse même de la charge, un couvercle en plastic dur et transparent d'environ 12 cm de diamètre, maintenu par une bague à 2 crans, cela à l'aide d'un burin et d'un marteau. le couvercle enlevé, apparaît un mouvement d'horlogerie...qui s'est remis en marche. A l'aide de son canif, Daye fend un crayon en quatre, avec un quart de ce crayon, je bloque le mouvement d'horlogerie et je retire le système de son logement. Il avait 12 cm de long. Le même processus est suivi pour le second système. Nous avons gagné!

## Paname.

En 1945, je fus désigné pour faire partie du Team qui devait se rendre à Paris afin de s'y documenter auprès du Service Technique de l'Intelligence Service US.

A l'époque, nous portions la tenue anglaise avec la seule différence que sur le haut de la manche gauche figurait le badge "BELGIUM" et sur la poche de poitrine, le badge de l'Intelligence Service US. M'étant rendu dans un "beuglant" à Montmartre, une salle où se trouvaient cent personnes au moins, je repérai la seule place libre juste à côté d'un petit podium sur lequel un accordéoniste accompagnait une chanteuse bien dans la note : casquette à carreaux, chemisier et foulard rouge, jupe noire largement échancrée. La drôlesse s'arrêta tout net pour se payer ma tête sans vergogne. Me prenant pour un anglais, ses gauloiseries à mon égard déclenchaient les rires du public. Les Parisiens n'aiment pas les sujets de Sa Gracieuse Majesté, Jeanne d'Arc leur restant sur l'estomac. Jouant le jeu, je la gratifie d'un "Good morning" sonore et je commandai une bière anglaise. Elle reprit sa java style caboulot pour s'arrêter à nouveau afin de continuer à me prendre pour tête de turc. C'est alors que, me levant, je lui dit d'une voix forte : "dit donc la môme! C'est-y qu'on te paye pour chanter ou pour te foutre de ma poire?" Stupéfaction...Trois secondes de silence et la gonzesse de répliquer : "Ah bin merde alors, y cause le français! Y a combien de temps qu't'es à Paname?" "Huit jours ma belle, et tu vois je fais vite des progrès." Hilarité générale...mais cette fois en sens inverse. Un sous-officier belge, demineur de surcroit avait désamorcé la gouaille française.

## Une petite souris qui courait.

Que voilà les paroles d'une comptine enfantine qui collent parfaitement à l'histoire que voici :

Nous étions un jour dans les fossés du fort de Lantin occupés à entreposer correctement des obus placés péle-mêle parmi les orties. Une petite souris, toute menue, faillit être volontairement écrasée par un de mes hommes. Je m'y opposai et avec une baguette, je la chassai vers le salut. Peu après, je ressentis un frôlement fugace, à peine perceptible. L'intruse avait choisi de se réfugier dans la jambe droite de mon pantalon, chose qu'elle avait fait prestement, tellement vite qu'elle se trouva coincée dans mon froc à hauteur de ma ceinture. Privée d'issue, elle ne trouva rien de mieux que de me mordre avec une cruauté engendrée par la peur. Sans coup férir, je pressai fermement la bestiole en empoignant le drap de mon vêtement. Je n'osais desserrer l'étreinte, craignant d'être à nouveau mordu. Ce fut un de mes gaillards qui s'affaira à me déculotter. J'avais l'air fin, d'autant plus que tous ne se privaient pas de rigoler. La souris était passée de vie à trépas tant je l'avais serrée. Mon déculotteur me suça l'endroit de la morsure afin d'éviter une infection possible. Je vous devine en train de vous marrer à la lecture de cette aventure! Moi, après la mort de cette mangeuse d'hommes, je me suis demandé ce qui serait arrivé si ce petit fauve s'était trompé de face ?

## Un démineur au Palais de Laeken

Vous êtes persuadé de savoir de qui il s'agit ? Vous êtes dans l'erreur! Ce n'est pas le fonceur type "bulldozer" erronément appelé "le démineur". Un démineur comme ça j'aurais aimé l'être, ça rapporte plus et ça manie des dossiers non déflagrants. Vous pensiez avoir visé juste ? Tant pis...vous êtes hors de la cible car...c'est un vrai démineur qui s'est rendu le 14 juin 1995 au Palais de Laeken à l'invitation personnelle de Leurs Majestés le Roi et la Reine. L'adjudant E.R. Marcel Lallemand, car c'est de moi qu'il s'agit, a eu l'honneur de représenter tous les démineurs lors d'une réception au Palais. J'en suis très honoré, j'assure que c'est là le couronnement d'une carrière de quinze années accomplie dans l'immédiat après-guerre soit peu après la capitulation. Prisonnier de l'occupant, c'est sous sa férule que je fût contraint de m'initier à ce métier hors du commun. Ce début d'action fait de moi, très probablement, l'un des plus anciens démineur encore en vie, ayant effectivement exercé après 1940, de plus le palmarès de mes désamorçages est loin d'être égalé : 766 bombes de tous types, près de 2000 mines et un nombre non quantifié d'autres engins explosifs mais surtout le désamorçage, le 15 janvier 1945, à Flémalle, du premier V1 tombé intact. A remarquer que l'expéditeur n'avait pas jugé utile de joindre le manuel de neutralisation, aussi est-ce au pifomètre qu'a été réalisée cette "première". Le 1<sup>er</sup> mai 1960, j'ai quitté la vie militaire et depuis je combat mon spleen avec différents hobbies dont, entre-autres, la poésie que je pratique en dilettante.

C'est à ces différents titres, je le pense, que je dois d'avoir été désigné par le Conseil d'Administration de la Fraternelle des

Démineurs, décision pour laquelle je le remercie très vivement. Près de trois cents personnes se trouvèrent réunies dans l'Orangerie du palais autour de tables accueillant six personnes et ce sans prééance de grade ou de fonction. Le Couple Royal, suivi du Prince Philippe, fit son apparition sous le crépitement prolongé des applaudissements. Chaque membre de la Royale Famille pris place pour quelques instants de bavardage en passant de table en table.

Je le dis tout de go, Ils sont franchement sympathiques. Le Roi m'a surtout impressionné par sa faconde et la jovialité de son rire. Il semble d'ailleurs apprécier les bonnes blagues. Leurs manières conviviales eurent le don de mettre tout un chacun à l'aise. J'ai eu l'occasion de remettre à la Reine un exemplaire, lui dédié, de mon recueil de contes et poèmes, j'ai reçu sa promesse de me faire connaître son avis. Quant à notre souverain, je lui ai remis l'agrandissement d'une photographie sur laquelle je figure à ses côtés, prise en 1953 lors de l'inauguration de notre Monument National à Stavelot. En me remerciant, le Roi me fit malicieusement remarquer qu'à cette époque nous étions jeunes et beaux. Et oui, Sire! quarante deux ans se sont écoulés depuis. Entre-temps, les invités faisaient honneur aux boissons et aux amuse-bouches qu'un personnel stylé et diligent s'appliquait à remplacer sans retards.

Ce fut une journée qui restera gravée dans la somme de mes souvenirs car ce n'est pas fréquent de pouvoir approcher, presque intimement, les Membres de notre Famille Royale.

Puissiez-vous, Sire et Madame, rester longtemps à la tête de notre Belgique, unie et indivisible.

Marcel Lallemand

Section de Liège

## NECROLOGIE

Le Conseil d'Administration vient de perdre un de ses membres en la personne de Mr DEVILLEZ R. qui nous a quitté au courant du mois d'avril 1995.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

Annexe C

Les centres de destruction à  
HOUTHULST et POELKAPELLE.

Légendes :

routes

frontières communales

bois

chemin de fer

batiment

---

Explication des numéros 1 jusqu'à 6 y compris.

1. Dans le bois de Houthulst, le SRD (Service des Régions Dévastées) avait des terrains de destruction.
2. Dans le bois de Houthulst était (et est) un dépôt de munitions de l'Armée Belge.
3. Sur le territoire de la commune de Poelkapelle se trouvait le terrain de destruction du SDM (Service de Destruction de Munitions). Actuellement s'y trouve le terrain du Service de Déminage de la Force Terrestre, détachement Poelkapelle.
4. La firme britannique F.N. PICKETT & SON LTD s'était fixée le long du chemin de fer Ypres-Kortemark.
5. Entre 1918 et 1924 s'y trouvait aussi un camp britannique où des munitions étaient détruites.
6. La "caserne de Westrozebeke" se trouve en réalité sur le territoire de la commune de Poelkapelle.

## Annexe D

### Le fort de Smoutakker.

Un fait malfamé dans l'histoire du Service de Déminage est bien le déminage du fort de Smoutakker, situé sur le territoire de la commune de Stabroek au nord d'Anvers. Ce fort a été nommé, et non sans raison, le "fort de la mort"!

Le petit fort qui faisait partie jusqu'à la première guerre mondiale de la ceinture de fortifications autour de la métropole, n'était pas plus qu'un terrain d'un hectare et demi couvert de ruines et entouré d'un fossé. Durant l'occupation de 1940 à 1944, les ruines avaient souvent servi d'abri pour la résistance. En 1944, les allemands avaient bourré le terrain de mines anti-personnel du fameux type "S" : une grenade qui, une fois activée par une pression sur une de ses trois antennes, était catapultée hors du sol jusqu'à une hauteur de 1 à 2 m avant d'exploser (1). Autour des ruines des panneaux "ACHTUNG - MINEN" étaient placés.

En novembre 1944 tombaient les premières victimes dans le fort : un officier britannique et sa fiancée qui voulaient visiter les ruines. Beaucoup d'autres suivirent...

Un an plus tard, en novembre 1945, débutaient les travaux de déminage du vieux fort. Après le premier accident mortel on avait fermé l'accès aux ruines, mais jusqu'à ce moment aucune unité n'avait pu être libérée pour nettoyer le terrain. Maintenant, la cinquième compagnie du premier bataillon de déminage, travaillant jusque là en Ardennes, était envoyé dans le nord de la province d'Anvers. Le 31 décembre, le premier bataillon de déminage était dissous. La cinquième compagnie avait perdu 1 tué et 3 blessés.

A partir de fin février 1946, c'était la quatrième compagnie du Bn Dem qui reprenait les travaux dans le fort de la mort. Un sous-officier, 3 soldats et une quinzaine de prisonniers de guerre allemands entraient sur le terrain. Ce premier jour, cinq prisonniers furent tués, six autres et un démineur belge furent blessés.

Début avril, le travail est repris par un certain nombre de volontaire, aussi bien belges que prisonniers de guerre allemands. Le 15 juin 1946, le Bn Dem est dissous. En plus des victimes du premier jour, le Bn avait laissé encore 3 morts dont 2 allemands, et un allemand fut blessé. Seulement un tiers du terrain pouvait être déclaré libre de mines.

---

(1) Cette mine sautante contenait deux allumeurs. Le premier servait à faire sortir la grenade de son container et l'envoyer en l'air, le second faisait exploser la mine à une hauteur de 1 à 2 m. La mine "S" pesait +/- 1 kg et avait la forme d'une boîte à conserve avec trois petites antennes qui devaient dépasser au dessus du sol. Le rayon mortel était de 50 m. Les britanniques la surnommaient : "Jumping Jenny".

C'était maintenant la section d'Anvers qui recevait la mission de continuer le nettoyage du fort de Smoutakker. On décidait d'attendre quand même jusqu'après l'hiver. En mars 1947, la végétation très dense fut brûlée. Le 15 avril 1947, six volontaires de la section d'Anvers reprenaient le dangereux travail. Nonobstant le brûlage de la végétation, cela restait une corvée très rude. Souvent les détecteurs et les sondes ne pouvaient être utilisés. Les "S minen" devaient le plus souvent être détectée à la vue.

Le 5 juin, le travail était fini. La section d'Anvers avait, avec trois équipes de 2 hommes, réexaminé la partie du terrain déclarée "SAFE" et nettoyé complètement les deux-tiers restants. Cela lui coutait deux blessés.

Le Fort de la Mort avait exigé en moins de trois ans un total de 11 tués et 13 blessés.

INFO MARINE

Le 13 mars NAVCLEARMIN et l'Ecole de Plongée sont entrés officiellement dans l'ITC sous le commandement du SEDEE.

Les militaires repris ci-dessous ont suivi le cours I.E.D.D. à KINETON (UK) :

LDV DANDOIS (participation)

IMR ZEEBROEK (réussi)

Ceux-ci sont à présent repris comme chef d'équipe.

Le 20 avril 95 à 0500 Hr une bombe d'avion anglaise fut retrouvée dans les filets du chalutier "OOSTENDE 110". L'engin pris en charge par LDV DEFAYS, IMR GEERAERT, MTR ANDRIES et MTR GOHORRY, fut neutralisée par le IMR SIX et le IMR D'HOOP.

La destruction en mer des munitions déclassées provenant de FOELKAPELLE bat son plein. A chaque destruction, un total de 2 tonnes est détruit, soit 10 fûts de 200 Kg chacun.

L'école de plongée travaille momentanément avec trois modules d'instruction : le module AIR, le module OXY et le module NITROX. Après réussite du premier module, l'élève peut éventuellement continuer sa formation, chaque module est sélectif. Cette nouvelle structure permet d'évaluer l'élève plus rapidement et de prendre les dispositions appropriées en cas d'échec, d'où un gain de temps et d'argent dans tous les cas.

Le OMT BALLION est repris en force pour un travail à mi-temps après une longue maladie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le samedi 22 avril 95 à 1530 Hr, le chalutier "OOSTENDE 211" remonta une mine ancrée anglaise du type VICKERS de la première guerre mondiale. L'engin fut neutralisé sur place et ensuite évacué vers le bunker de VLISSEGEM. L'équipe en charge était constituée du IMR BAELDE, MTR VAN HUFFEL, ZMR GIVION et OMT DOBBELAERE.

Le IMR DESMIDT est mis en congé de fin de carrière à la date du 10 avril 95 et sera mis à la retraite à la date du 01 août 95.

L'école de plongée a reçu dernièrement la visite du nouveau Chef de Corps, trois B2 et deux B4 de la Force Navale y sont actuellement en formation. Des plongeurs de combat de la Force Terrestre et deux membres de l'escadron spécial d'intervention de la gendarmerie ont réussi avec succès la formation module AIR. Ceux-ci vont à présent entreprendre le module OXY.

## LES MINES RUSSES MODERNES

Dans l'édition précédente, nous vous avons donné des informations sur d'anciennes mines marines russes provenant de l'EX DDR. Ces mines ont pourtant encore été employées durant la guerre du Golf. C'est de ces mines que nous allons vous entretenir.

Dans la marine soviétique, l'étude des mines reste d'actualité car de récentes statistiques prouvent l'importance tactique de ces engins. La première évaluation des mines modernes russes par des techniciens alliés a eu lieu à ABU DHABI, capitale des Emirats Arabes, lors d'une foire aux armements. Plusieurs modèles de mines étaient exposés à la clientèle tels que les mines de fond MDM-1, MDM-2, MDM-3, MDM-4, MDM-5, DM-1, UDM-2 et la UDME, la mine SMDM, la mine chercheuse PMK-1 et la mine ancrée KPM.

Toutes ces mines, à l'exception de la KPM, sont des mines à influence.

La MDM-1 est une mine de fond traditionnelle avec un système à influence acoustique et magnétique, un système d'armement retardé et un compteur de navires.

La MDM-2 a un mécanisme à influence à trois canaux et un mécanisme d'autodestruction.

Les mines de fond MDM-1 et MDM-2 sont encore actuellement difficilement détectables lors de chasse aux mines.

Les mines de fond largables par avion MDM-3, MDM-4 et MDM-5 sont équipées d'un mécanisme à influence à trois canaux (acoustique, électromagnétique et hydrodynamique). Le réglage des mécanismes de ces mines est identique à celui de la MDM-2.

Ces mines possèdent également une fusée d'impact terrestre.

Les mines MDM-4 et MDM-5 possèdent également un mécanisme de manoeuvrabilité et de stabilisation pour une localisation précise dans un champ de mines.

Les mines UDM-2, UDME et DM-1 possèdent respectivement un mécanisme avec deux canaux à influence (magnétique et hydrodynamique), un mécanisme acoustique (actif entre 30 et 50 m), et un mécanisme magnétique-acoustique avec système anti-perturbations (actif entre 20 et 45 m contre les bâtiments de surface et 25 à 30 m pour les sous-marins).

La mine SMDM est l'association d'une torpille avec une mine de fond, elle est lancée à partir d'un sous-marin (via le lance-torpille) et après une distance déterminée, la torpille se pose et devient une mine de fond.

Le sous-marin peut procéder ainsi au placement d'un champ de mines dans des endroits inaccessibles pour lui.

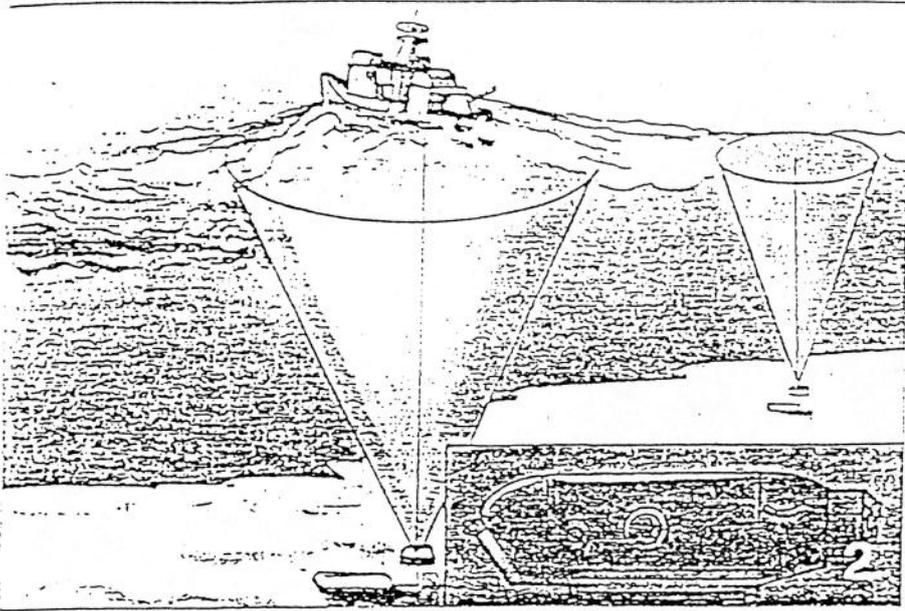
### Spécifications techniques

Il existe deux modèles équipés d'un mécanisme acoustique, magnétique d'un diamètre de 533 mm ou de 650 mm. Cette mine est difficilement détectable. Il s'agit d'une amélioration de la mine américaine SLMM MK67 avec une capacité explosive plus grande (3 à 5 fois).

La mine PMK-1 est une des mines les plus employées par la marine soviétique. Cette mine est l'association d'une mine ancrée avec une roquette. Le principe est le suivant :

La mine ancrée reçoit le signal acoustique d'un sous-marin. Elle localise la cible et la trajectoire de collision. Après acquisition, la mine provoque la mise à feu de la roquette vers la cible. La roquette explosera soit au contact (fusée d'impact) ou dans les environs (fusée de proximité). Vu la vitesse de détection et de mise à feu (max 7 sec), il est impossible au sous-marin de contrer l'attaque. Cette mine est une amélioration de la mine américaine "CAPTOR Mk.60".

La mine KPM est une mine à contact électrique ancrée utilisée dans les eaux profondes (réglage de profondeur possible). Elle est comparable aux mines YAM (voir édition précédente) mais celle-ci est moins protégée contre le dragage (une chaîne au lieu d'un câble).



2.

Principle of operation  
of sea bottom mine MDM-2

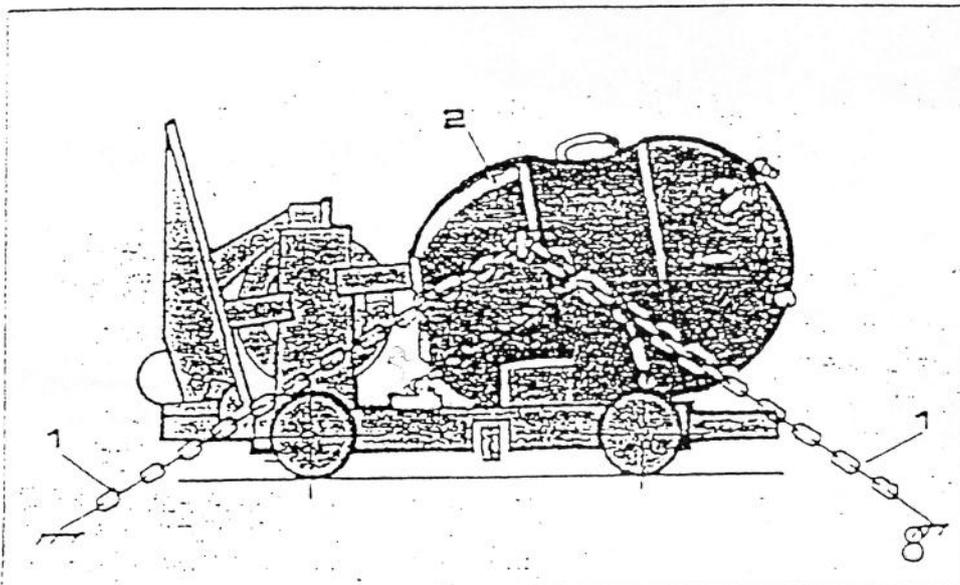
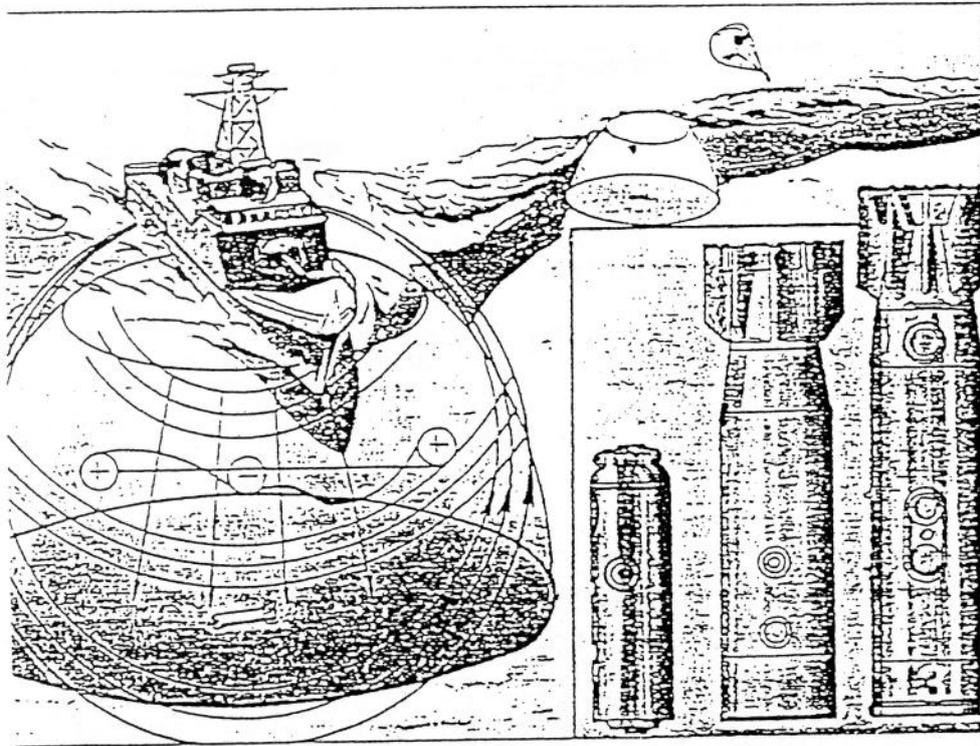
3.

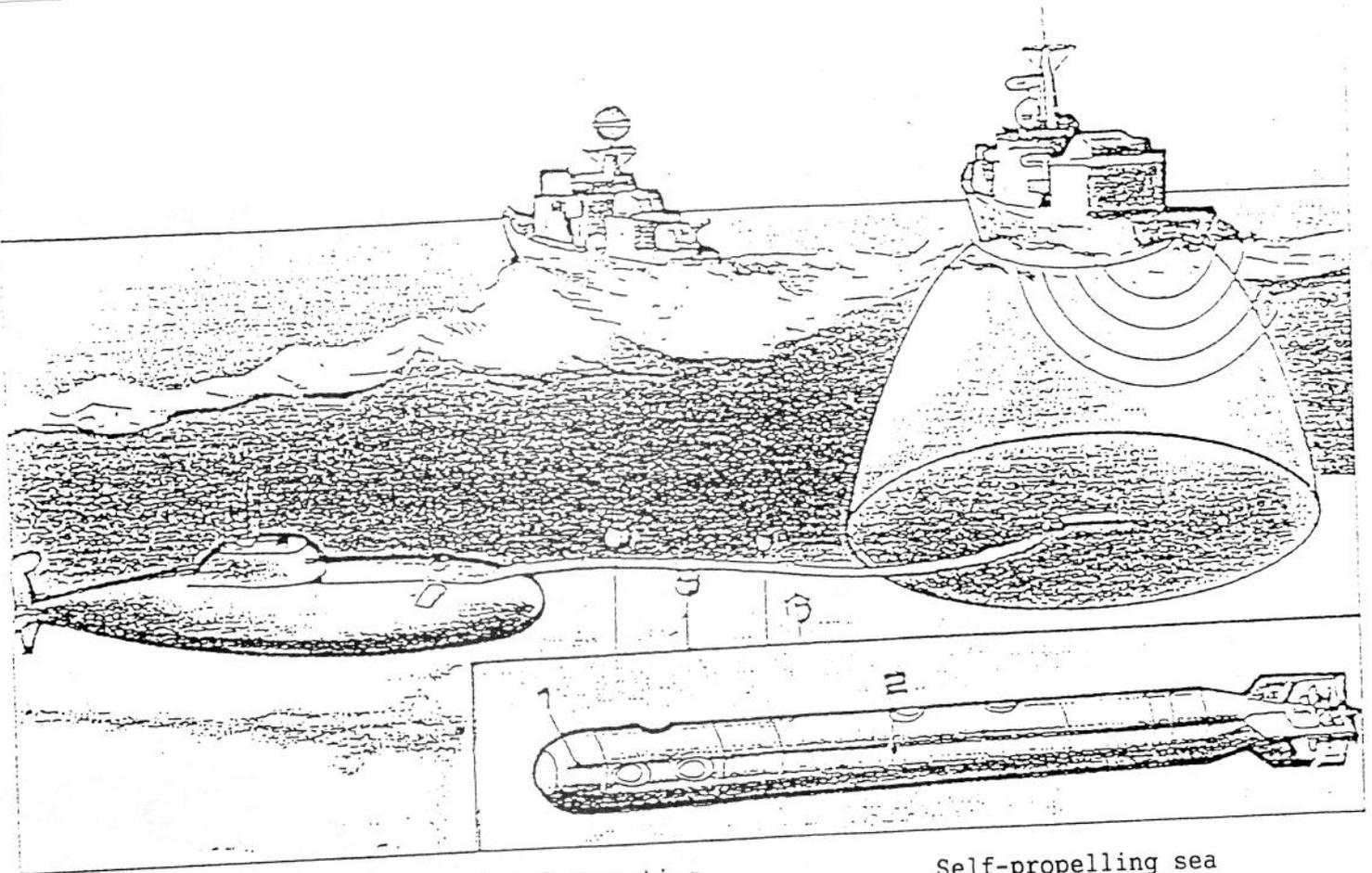
Aircraft-laid sea bottom  
mines (from left tot right):

MDM-3, MDM-4, MDM-5

Laying a KPM mine  
from a surface ship:

- 1-mine delivered  
to stern mine chute
- 2-mine dropped  
into water
- 3-mine surfaces  
due to positive buoyancy
- 4-mine is on surface,  
weight touches the bottom
- 5-anchor is on bottom,  
mine is at preset depth
- 6-technical sugar  
has dissolved, mine is set  
to "armed"



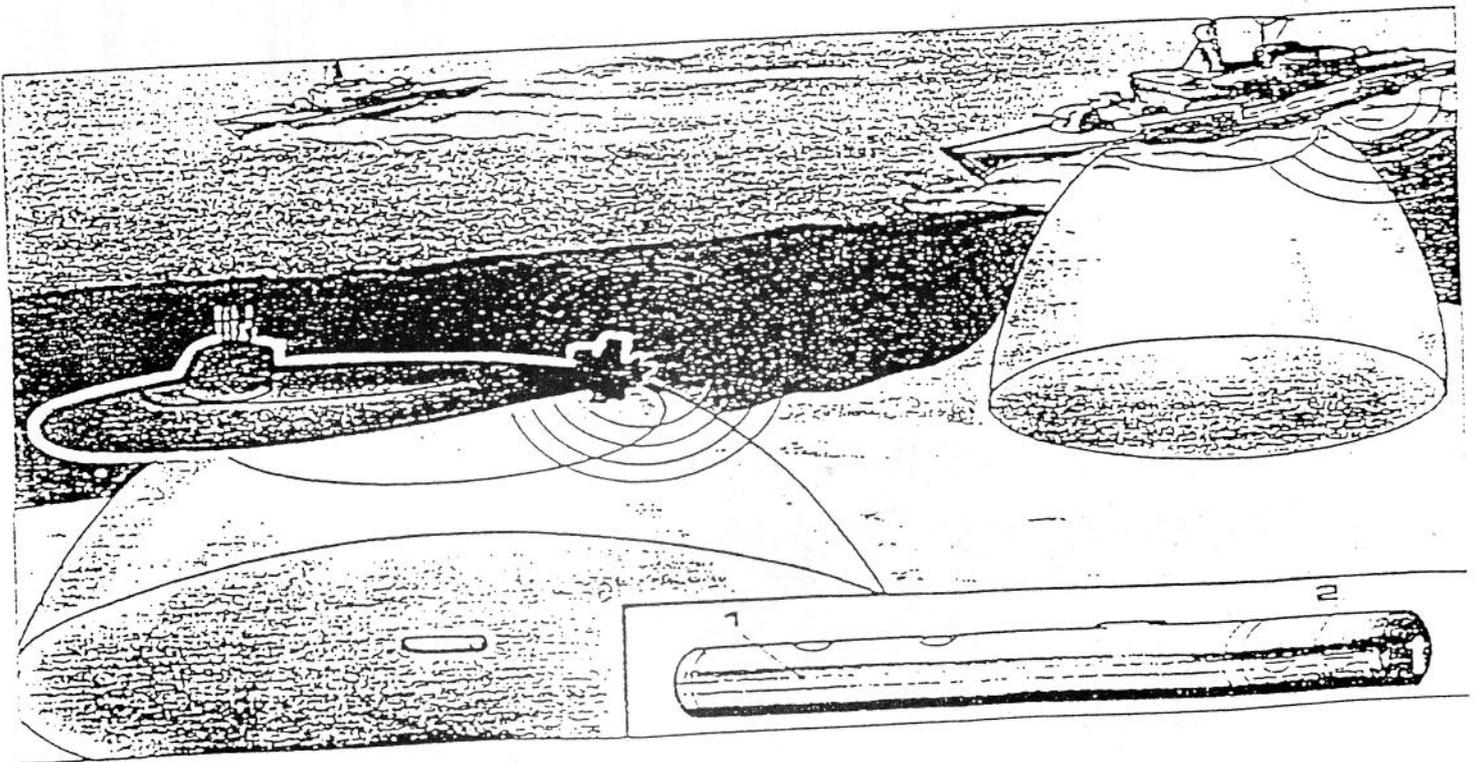


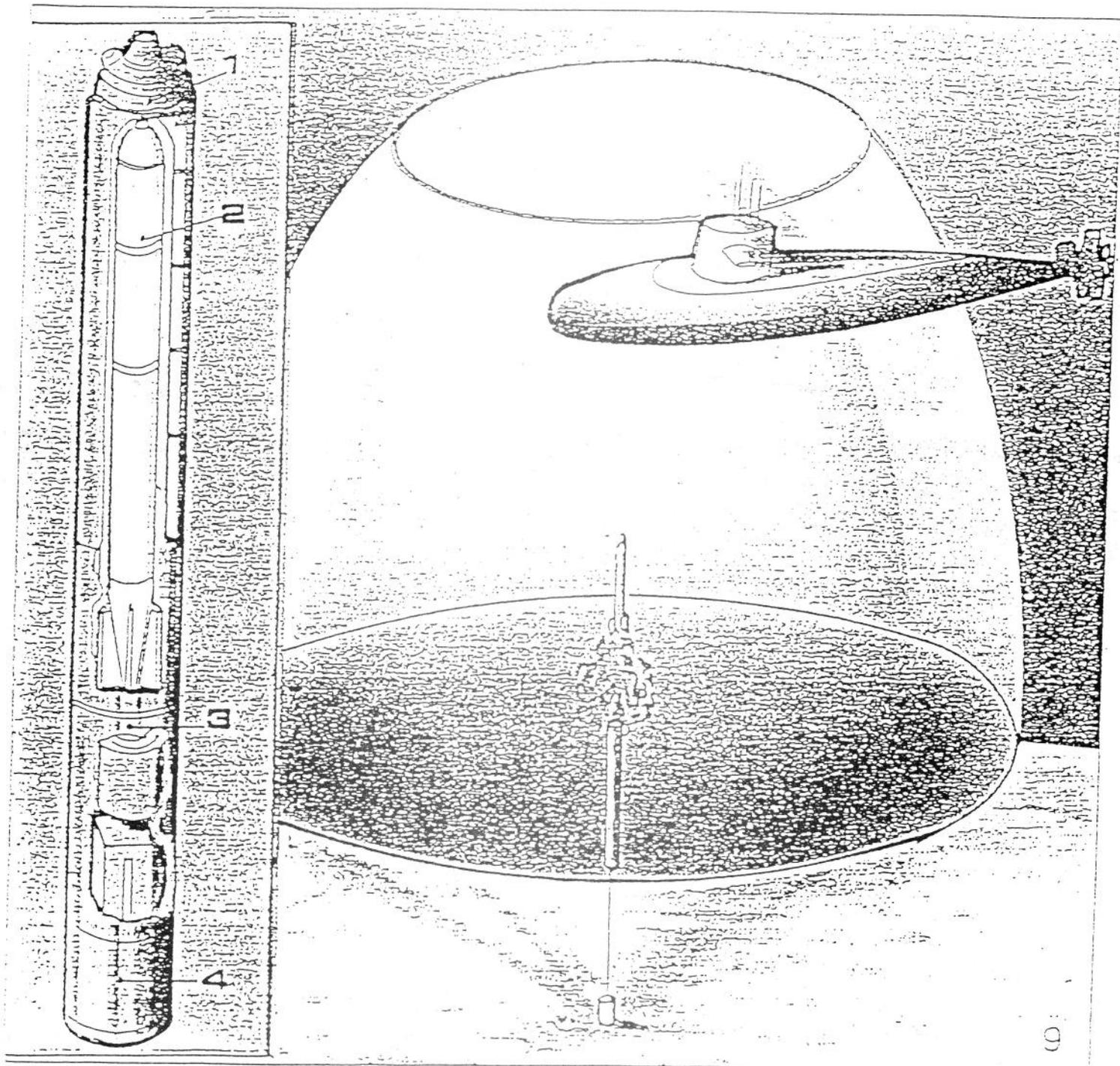
Arrangement and operating principle of bottom mine MDM-1:

- 1-explosive charge section
- 2-equipment module

Self-propelling sea bottom mine SMDM:

- 1-mine module
- 2-transportation module





Anti-submarine mine system PMK-1  
1. casing  
2. rocket  
3. instrumentation module  
4. depth-setting module